

FORÊT SÈCHE

Le retour du gecko vert

Depuis un an, le gecko vert de Bourbon arpente de nouveau la forêt de la Grande-Chaloupe. Une opération de réintroduction inédite.



C'est en ce lieu que le reptile endémique a été transporté.



Un petit saut pour le gecko, un grand pas pour la biodiversité. (Photos Stéphane Michel - Parc national)

Environnement

Imaginez une tranche de gruyère. Chaque trou représente une zone dite de reconstitution. En ces lieux très dégradés, des milliers d'espèces végétales, pour la plupart endémiques, ont été plantées ces dix dernières années. Entre ces espaces désormais « réparés », des voies de communication ont été tracées. Ce sont les zones dites de restauration. Là, pas de replantations, ou alors très ponctuelles, mais un gros travail de lutte contre les espèces exotiques invasives. Ces chemins qui relient les secteurs reconstitués, on les appelle des corridors écologiques. Des corridors que le gecko vert de Bourbon pourra emprunter pour progressivement recoloniser le massif forestier.

Ce gruyère, c'est la forêt sèche ou semi-sèche pour être très précis. Semi-xérophile disent les scientifiques. Une forêt unique au monde dont il ne reste que des lambeaux. L'homme n'en a laissé subsister, au fil des déboisements et de l'urbanisation galopante, qu'environ 1%. Essentiellement dans les hauteurs de la Grande-Chaloupe. Pour rendre toutes ses fonctionnalités à cet écosystème si particulier, l'équipe du Life + Forêt sèche compte sur l'aide d'un petit reptile endémique, Phelsuma borbo-

nica, qui avait totalement déserté les lieux.

Pollinisateur

Le gecko vert de Bourbon, dont des œufs fossilisés ont été découverts sur place, a été victime de la « fragmentation » de son habitat. Un isolement synonyme de « dépression génétique », ce qui a entraîné sa « disparition », indique Anouk Piteau, chargée de conservation au sein du Life + Forêt sèche. Par ailleurs, le petit reptile jouait vraisemblablement un rôle dans la pollinisation de plusieurs espèces, puisqu'il est « en partie nectarivore ». C'est pour cela que son appui est précieux. Même s'il y a d'autres pollinisateurs, comme les oiseaux - cinq espèces endémiques présentes - et les papillons. « Plus il y a de pollinisateurs et plus la forêt est résiliente ».

« Pour contrer la fragmentation, poursuit Anouk Piteau, on déplace les espèces. C'est ce qu'on fait avec les plantes depuis dix ans. Et maintenant avec le gecko vert ». C'est ce qu'on appelle une translocation. Autrement dit, une réintroduction. Une opération en tout cas inédite à La Réunion. Et qui a d'ailleurs pris beaucoup de temps, l'idée ayant

été émise dès 2009. Il a fallu mener diverses études et solliciter plusieurs autorisations, jusqu'à celle du Conseil national de protection de la nature.

Pourtant, le petit reptile n'a pas vraiment fait un grand voyage. Moins d'un kilomètre à vol d'oiseau. Les animaux capturés résidaient en effet à la plaine d'Affouches, à 850 mètres d'altitude. « Les études devaient d'abord permettre de voir si la population source serait capable de supporter un prélèvement de 50 individus. Et aussi de comparer les habitats », indique Anouk Piteau, sachant que le site choisi, dans la forêt de la Grande-Chaloupe, est deux cents mètres plus bas. L'opération a eu lieu en avril 2018, en appui avec l'association Nature océan indien et des agents du Parc national. Trente femelles et vingt mâles ont été attrapés par piégeage dans des tubes en plastique. L'occasion de les peser et de les prendre en photos. Chez le gecko, les taches sur la peau font office de carte d'identité,

comme pour nous les empreintes digitales. « Ce n'est pas du tout intrusif », glisse la chargée de conservation, rappelant qu'il s'agit d'une espèce protégée.

Rendez-vous dans 20 ans

Si l'opération s'est « bien passée », qu'en est-il un an après ? Le gecko vert est-il parti à la conquête de son ancien habitat ? Trop tôt, bien trop tôt pour en dire plus, explique Anouk Piteau. Pour parler de réussite, il faudra attendre quinze ou vingt ans. « Pour créer une population pérenne, il faudra du temps ». D'autant qu'on dispose de peu d'éléments sur le gecko vert de Bourbon en milieu naturel. En captivité, il a une espérance de vie de cinq à dix ans, atteint la maturité sexuelle au bout de douze mois et se reproduit une à deux fois par an. Mais au cœur de la forêt sèche ?

Reste donc à l'observer. Durant les deux premières années après la translocation, un suivi sur le terrain est prévu tous les six mois. Puis au bout de la cinquième année, puis de la dixième, puis de la vingtième. « Les études montrent que durant les cinq premières années, le gecko a tendance à se disperser et il revient plus tard ». Ainsi, à la Grande-Chaloupe, au bout d'un an, « on en voit moins ». Mais ceux qui sont vus, apparaissent « bien gras », preuve que la nourriture ne manque pas. Des femelles pleines ont également été repérées.

Si les opérations de réintroduction sont connues, les suivis sont plus rares. C'est aussi tout l'intérêt du programme Life +. « Cela va nous permettre de mieux connaître l'outil de translocation dans le cadre de la conservation », note Anouk Piteau. Et peut-être qu'un jour, une opération similaire sera menée avec l'autre gecko vert réunionnais, celui de Manapany.

Olivier DANGUILLAUME

Et la tortue ?

Jadis, la forêt semi-sèche abritait la tortue de Bourbon, endémique et aujourd'hui éteinte. Comme le gecko vert, elle jouait un rôle dans son habitat d'origine. Mais contrairement à lui, toute réintroduction est impossible. L'idée a alors germé de s'intéresser à une espèce voisine, la tortue d'Aldabra. Des individus ont été importés et confiés à un éleveur afin de réaliser les nécessaires études. La tortue allait-elle afficher une préférence pour les espèces exotiques invasives ? En clair, manger les « mauvaises » plantes et laisser tranquilles les endémiques ?

« Les études n'ont pas été menées assez longtemps, mais la tendance est que la tortue d'Aldabra consomme davantage les exotiques », indique Yann Fontaine. Les endémiques, avance le chargé de conservation, présentent pour la plupart une hétérophylie : les feuilles des jeunes plants sont de couleur vive et généralement

apparence différente à l'âge adulte. Deux facteurs qui n'incitent pas à la consommation. « C'est de la supposition ».

L'expérience a l'air en tout cas positive. La tortue seychelloise semble « très proche en termes de fonctionnement » de feue sa cousine réunionnaise et pourrait constituer un bon « substitut écologique ». D'autant que Maurice en a déjà fait l'expérience et que cela a « très bien marché », indique Yann Fontaine. « La tortue consomme les exotiques, dissémine les graines et facilite la germination de certains gros fruits à coque ».

Mais voilà, le projet est « en stand-by ». Administrativement parlant, l'opération apparaît guère faisable. « Nous n'avons pas le cadre réglementaire », souligne Yann Fontaine. Et c'est vrai qu'à Maurice, l'opération a été montée sur l'île Ronde, un îlot inhabité. Cela facilite grandement les choses et évite, par exemple, les

Du Life + au « mécénat environnemental »

En septembre 2020, le Life + Forêt sèche prendra fin. Il s'agit là du deuxième programme financé par l'Europe, après Corexerun, visant à sauvegarder la forêt de la Grande-Chaloupe. Plus de dix ans au chevet d'un écosystème unique au monde dont il ne reste que des reliques, ici et dans les autres îles de la zone. Décrocher un troisième financement européen sur un même site s'avérant impossible, comment poursuivre les opérations de restauration écologique ?

« Il faut que l'on développe une stratégie de mécénat environnemental propre à La Réunion et que la société civile s'empare du projet. Nous avons les connaissances scientifiques, les itinéraires techniques... On peut poursuivre sur du financement local. La forêt sèche, c'est l'affaire de tous », juge Pascal Truong, responsable du projet Life + au sein du Parc national. Il sera alors possible de « travailler sur des surfaces plus importantes » et d'aller plus haut, jusqu'à la « zone de transition », au-delà des 800 mètres d'altitude.

Impliquer la population locale, c'est déjà une réalité pour le Life+ Forêt sèche. Ainsi, lors de la dernière campagne de plantation, entre novembre-décembre 2018 et avril-mai 2019, sur les 28 000 pieds de bois mis en terre, 2 500 l'ont été



Une opération de replantation. Il reste 31 000 pieds de bois à mettre en terre. (Photo Emmanuel Grondin)

duction des plants dans les pépinières municipales de Saint-Denis, du Port et de La Possession. « La demande émanant des bénévoles a tendance à augmenter alors que nous avons moins de chantiers à leur proposer, en raison de la technicité ou des intempéries », indique Cédric Anamoutou, en charge de la communication et de l'animation au sein de l'équipe Life+. Domage, d'autant qu'il ne reste qu'une saison de plantation avant la fin du programme.

L'objectif final porte sur la production de 120 000 plants de 54 espèces différentes (dont 17 endémiques stricts) dont 40 000

de la forêt sèche, il en reste 31 000 à planter. Jouable si les conditions climatiques ne mettent pas leur grain de sel.

Au total, en additionnant les deux programmes européens, ce sont plus de 80 hectares qui ont profité des différents chantiers, soit 48 hectares en restauration et 36,5 hectares en reconstitution. Un exemple illustre bien l'intérêt d'une telle opération en matière de préservation de la biodiversité. Avant les interventions, il ne restait dans la forêt de la Grande-Chaloupe plus que deux bois de senteur blanc, une espèce endémique - et cinq dans toute l'île. Aujourd'hui, précisément